

**Réunion Ministérielle sur la Gouvernance et les Marchés Internationaux de Matières  
Premières  
6 Octobre, 2014**

Déclaration de S.E Zia Nezam, Ambassadeur de la République Islamique d'Afghanistan  
auprès des agences basées à Rome

Monsieur le Président  
Monsieur le Directeur Général  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les Représentants,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier le Directeur Général de la FAO pour avoir pris l'initiative de cette réunion ministérielle sur la Gouvernance et les Marchés Internationaux de produits. Ce thème est en effet plus que jamais d'actualité.

Pour tous les secteurs économiques, la gouvernance des marchés de produits est un problème complexe. La gouvernance des marchés est encore plus compliquée lorsqu'il s'agit de produits agricoles alimentaires et non-alimentaires qui sont échangés en grandes quantités, alors que chaque produit à sa propre production et qu'il évolue dans un marché bien caractéristique.

Bien qu'il n'y ait pas de définition universellement acceptée de la bonne gouvernance des marchés de produits agricoles, ses éléments constitutifs sont néanmoins aujourd'hui largement admis. Ces éléments comprennent notamment :

- Une approche holistique par laquelle tous les facteurs pertinents relevant de l'économie, du social, de l'éthique, du droit et de l'environnement sont pris en compte d'une manière équilibrée. La bonne gouvernance des marchés de produits ne peut pas se concevoir avec des approches fragmentées ;
- La transparence, l'inclusion et l'équité sont des considérations qui devraient être intégralement prises en compte dans la mise en place d'une structure pour la gouvernance des échanges de produits agricoles alimentaires et non-alimentaires ;
- Les décisions concernant la gouvernance de chaque marché de produits doivent reposer sur un consensus entre opérateurs et chacun doit sérieusement endosser sa part de responsabilité.

L'expérience nous montre que la mise en place d'une bonne gouvernance des marchés agricoles doit répondre à quatre éléments.

Premièrement, le degré d'engagement de chaque acteur est essentiel pour une bonne gouvernance du marché. Deuxièmement, un arrangement global efficace doit faciliter les échanges transfrontaliers de produits agricoles sur un principe d'équité. Troisièmement, il est nécessaire de parvenir à un degré de convergence satisfaisant entre les politiques nationales et internationales et les instruments relatifs aux principaux produits agricoles échangés. Quatrièmement, la capacité de tous les acteurs, en particulier celle des Etats concernés, reste

Formatted: Not Highlight

primordiale pour mettre en œuvre d'une manière efficace et effective les différents aspects de la gouvernance afin de parvenir à un impact maximum.

Les dispositifs actuels ont le mérite d'exister, mais ils sont encore très insuffisants et ils constituent une structure fragmentée.

Il s'agit en effet d'un système particulièrement complexe. Le commerce des produits agricoles est couvert par l'OMC, en particulier par l'Accord sur l'Agriculture, l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle (ADPIC).

La FAO a mis en place le Comité des Produits (CCP) et les Groupes Intergouvernementaux des Produits (IGGs). Ce dispositif est complété par le travail de la Commission du Codex Alimentarius qui collabore avec l'OMS, la Convention Internationale pour la Protection des Végétaux (IPPC), le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPGAA), et récemment le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) parrainé par le G20.

J'ajoute qu'il existe de nombreux autres acteurs, notamment les organisations internationales de produits compétentes pour des marchés spécifiques tels que le café ou le cacao. De plus, les institutions financières internationales qui investissent dans la production et la transformation des produits agricoles ont aussi un rôle de premier plan. Je pense au Fonds Commun pour les Produits de Base (CFC), au Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (CGIAR), à la Convention sur la Biodiversité Biologique (CBB). Je citerais aussi le rôle des multinationales qui sont impliquées dans des activités relatives aux semences, aux fertilisants, aux pesticides et la liste est longue. Pour résumer, il faut constater que l'espace des marchés agricoles est plutôt encombré.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La gouvernance est l'un des deux thèmes transversaux du Plan Stratégique Révisé de la FAO. L'autre thème est l'émancipation des femmes. Ce thème de la gouvernance est aussi inscrit dans les agendas du Programme Alimentaire Mondiale et du Fonds International de Développement Agricole. Il serait certainement judicieux que les trois organisations basées à Rome se coordonnent pour lancer un travail d'examen commun avec les objectifs suivants :

- Identifier les domaines de duplication dans la gouvernance des marchés de produits agricoles ;
- Explorer les convergences existantes et souhaitables entre les différents acteurs de ces marchés.
- Dans la mesure du possible, examiner les opportunités pour renforcer la cohérence entre les institutions et les autres acteurs qui sont engagés sur ces marchés.

Il ne fait aucun doute qu'une telle étude sera une contribution utile à la mise en œuvre de l'agenda post-2015.

En vous remerciant pour votre sympathique attention.

Comment [GC1]: First part of sentence is missing